

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département CALVADOS
		Canton CAEN XVI
	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

L'an deux mille vingt deux

Le 12 décembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 1^{er} décembre 2022

Date d'affichage 1^{er} décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 26

Votants 33

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Nadège GRUDE, Etienne DOREY, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Virginie DALY, Marc DURAN, Jean-Paul GAUCHARD, Aurélie TRAORE, Allan BERTU, Jean-Claude ESTIENNE et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Jean-Pierre BOUILLON, Clément HUYGHE, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP **et avaient respectivement donné pouvoir à :** Jean-Pierre BOUILLON, Elodie CAPLIER, Thierry RENOUF, Philippe GIRONDEL, Martine LHERMENIER, Nadège GRUDE et Aurélie TRAORE.

Absents excusés : Jean-Pierre BOUILLON, Clément HUYGHE, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP.

Secrétaire de séance : Aurélie TRAORE et Philippe GIRONDEL.

N° 2022-110 – DÉCLASSEMENT D'UNE PARCELLE PLACE DEBUSSY

La Ville d'Ifs doit céder, à titre de régularisation foncière, au syndicat des copropriétaires de l'immeuble « LULLI-IFS » une emprise anciennement en nature d'espaces verts dépendant du domaine public communal non cadastré, située place Debussy.

Afin de permettre la cession de cette parcelle d'une surface d'environ 13 m², il est nécessaire de procéder à la désaffectation puis au déclassement de celle-ci.

La Communauté urbaine Caen la mer, compétente en matière de voiries et d'espaces verts depuis le 1^{er} janvier 2017, a procédé à la désaffectation de cette parcelle par décision du Président n° D-2022/142.

Il convient donc à la Ville d'Ifs de procéder maintenant à son déclassement par le biais d'une délibération.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière et notamment son article L. 141-3 ;

VU le Code Général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L. 2141-1 ;

VU la décision n° D-2022/142 du 4 août 2022 du Président de la Communauté urbaine Caen la mer constatant la désaffectation de l'emprise considérée ;

VU l'avis du service des domaines en date du 14 novembre 2022 ;

VU l'avis de la commission « Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie » réunie le 6 décembre 2022 ;

CONSIDERANT que la Ville doit céder, à l'euro symbolique, cette parcelle de 13m² au syndicat des copropriétaires de l'immeuble « LULLI-IFS » ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

PRONONCE le déclassement d'une partie de la parcelle non cadastrée d'environ 13 m² sise place Debussy (lot D sur le plan joint).

DECIDE de céder cette parcelle au syndicat des copropriétaires de l'immeuble « LULLI-IFS ».

DIT que la régularisation se fera sur la base d'un prix à l'euro symbolique.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la bonne exécution de cette délibération.

Ifs, le 12 décembre 2022

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 14/12/2022

Affichée le : 13/12/2022

Acte à classer**2022-110**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-14T10-04-05.00 (MI241881764)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20221214-2022-110-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Déclassement d'une parcelle place Debussy

Date de décision : 14/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

 Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
 3.5. Autres actes de gestion du domaine public
 3.5.1. Classement, déclassement, enquête, affectation et désaffectation
Acte : 2022-110 - Déclassement d'une
parcelle place Debussy.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

9a.Plan parcelle Place
Debussy.PDF

Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Date 14/12/22 à 10:04

Par LELONG EMILIE

Transmis

Date 14/12/22 à 10:04

Par LELONG EMILIE

Accusé de réception

Date 14/12/22 à 10:14

DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE IFS

1 Place Claude DEBUSSY

PROPRIETE DES COPROPRIETAIRES
DE LA RESIDENCE CLAUDE DEBUSSY

PROJET DE DIVISION

Cadastré : (avant DMPC)
- Section BT n° 190
- Contenance totale : 00ha 49a 96ca

NOTA : Système de coordonnées indépendant



CABINET GUMARD
Hervé Guimard
Diplômé de l'Institut de Topographe - 0533 414444
15 Avenue de Cambodge - BP 60263
14100 NORTOUVILLE-SUR-CLAIR-ENDEUX
- 02 31 08 66 45
- 02 31 08 66 44
gumard.hervé@orange.fr

SGP de Géomètres-Experts inscrit au Tableau des Géomètres-Experts n° 10094 (0001)
SIRET 351 431 715 0035 RCS CAEN APE 7112 A

Dates	Etabli par	Observations	Indice
24/10/19	Y.G	Projet de division	--

Dossier	Date	Echelle	Référence du Plan
HE/5507-1	24/10/2019	1/250	Projet

Plan établi selon l'état des lieux et suivant les archives du Cabinet GUMARD.
Les contenances cadastrales ne seront définitives qu'après l'approbation du Document
Modificatif du Parcellaire Cadastre.

Légende:

- Application cadastrale
- Nouvelle division
- LOT A** Cession par la copropriété à la Commune de IFS
- LOT B** Cession par la copropriété à la Commune de IFS
- LOT C** Lot conservé par la copropriété
- LOT D** Régularisation de la cession par la Commune de IFS à la copropriété après déclassement du domaine public communal

